



Déclaration mensuelle du nombre total d'actions et de droits de vote¹ composant le capital au 30 avril 2025

Article L 233-8 du Code de Commerce et Article 223-16
du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

Nombre d'actions composant le capital	2 435 285 011
Nombre d'actions composant le capital, déduction faite des actions d'auto-détention	2 430 202 144
Nombre théorique de droits de vote, y compris actions d'auto-détention	3 211 428 428
Nombre de droits de vote exercables, déduction faite des actions d'auto-détention	3 206 345 561

¹ Conformément à l'article L. 225-123 du Code de commerce, toutes les actions nominatives et entièrement libérées, inscrites au nom d'un même bénéficiaire depuis deux ans au moins, bénéficient d'un droit de vote double.

ENGIE 1, place Samuel de Champlain, faubourg de l'Arche
92930 Paris La Défense Cedex, France – T +33 1 44 22 00 00